

Saint-Martin-d'Hères, le lundi 22 février 2021

La Présidente du Conseil Académique de
l'Université Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil
Académique de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Académique (CAC) qui se tiendra le :

Lundi 1^{er} mars 2021

De 15h à 18h

Au moyen d'une visio-conférence

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil académique du 28 janvier 2021**
- 3. Commission valorisation**
- 4. Suite de la présentation de la version du plan stratégique de l'UGA complétée par les actions et les indicateurs, avis du CAC**
- 5. Questions diverses**

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil Académique, quel que soit son collège. À cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.

Caroline BERTONÈCHE
Présidente du Conseil Académique